

## **1 - Dénomination de l'organisme qui passe le marché**

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (C.N.S.M.D.P)  
Service des affaires générales et financières  
209, avenue Jean-Jaurès  
75019 Paris

## **2 - Mode de passation choisi**

Procédure adaptée passée en application des articles 26, 28 et 33 du code des marchés publics.

## **3 - Objet du marché / Allotissement**

La procédure, décomposée en deux lots, a pour objet les travaux de réaménagement de l'espace « chapelle » du CNSMDP :

Lot 1 : Revêtement de sol en parquet de type chêne huile :

- Dépose de moquette (environ 135 m<sup>2</sup>),
- Dépose de pierre (environ 35 m<sup>2</sup>),
- Revêtement de sol et ragréage :
- Travaux préparatoires,
- Revêtement de sol en parquet,
- Protection provisoire des parquets,
- Ponçage et vernissage de marches en bois de l'escalier.

Lot 2 : Electricité

- Neutralisation des prises de courant,
- Alimentation et pose de prises.

Pour chaque lot pris séparément, les entreprises uniques ou les groupements d'entreprises solidaires sont autorisés à soumissionner.

Les groupements conjoints sont admis pour l'ensemble des deux lots.

N° et intitulé de la nomenclature CPV :

Travaux de revêtement de sols : 454321306-4

Travaux d'installation électrique : 45311200-2

## **4 - Forme du marché**

Le marché est traité au forfait.

## **5 - Lieu d'exécution des travaux**

209, avenue Jean Jaurès à Paris 19<sup>ème</sup>

## **5 - Durée du marché ou date limite d'exécution des travaux**

Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux, il est prévue une période de préparation de 5 jours ouvrables à compter de la date de notification du marché.

Le démarrage des travaux s'effectue par ordre de service émis par le maître d'œuvre.

La durée des travaux est d'environ six semaines y compris la période de préparation.

Les travaux se dérouleront entre le 1<sup>er</sup> août et le 2 septembre 2011, date impérative de fin de chantier. A cette durée s'ajoutera le délai de parfait achèvement.

## **6 - Modalités de financement et de paiement**

Modalités de financement : 100 % par les crédits d'investissement du CNSMDP.  
Modalités de paiement : paiement dans un délai de 30 jours par virement bancaire.  
Retenue de garantie : 3 % du montant du marché

#### **7 - Justifications à produire par les candidats**

Les justifications à produire sont listées au point 2 de la lettre de consultation.

#### **8 - Critères de sélection des candidatures**

Sur la base des justifications remises, la liste des candidats non admis à présenter une offre sera établie en tenant compte des références ainsi que des garanties professionnelles et financières présentées par chacun des candidats.

#### **9 - Modalités de retrait de la lettre de consultation et du dossier de consultation**

Les candidats peuvent télécharger la lettre de consultation et le dossier de consultation à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

L'accès au DCE est possible sans que le candidat ait à s'identifier, toutefois, il est vivement conseillé au candidat de s'identifier afin d'être informé des éventuelles modifications susceptibles d'intervenir en cours de procédure.

#### **10 - Modalités de remise des plis (candidatures et offres)**

Elles sont précisées au point 5 de la lettre de consultation.

#### **11 - Visite du site**

Les candidats intéressés par une visite du site prendront contact avec Monsieur Laurent Vaivre, chef du service bâtiment et de la sécurité, téléphone : 0140404541, adresse électronique [lvaivre@cnsmdp.fr](mailto:lvaivre@cnsmdp.fr)

#### **12 - Date et heure limites de remise des plis (candidature et offre)**

Le 6 juillet 2011 à 17h30

#### **13 - Date d'envoi de l'avis d'appel à la publication chargée de l'insertion**

Le 17 juin 2011